

PROJET D'ANIMATION:

Expressions autour du voyage en milieu carcéral.

COSTA Lauriane

CLEMENT Adeline

CODJOVI Elise

SAUVAGE Lucile

HENRY Mylène

MARTINIE Elise

LESAGE Chloé

L'atelier pratique consiste en la conception, la mise en place et l'aboutissement d'une action d'animation élaborée par un groupe de sept à neuf étudiant(e)s et permettant la participation et la valorisation d'un public précis.

Par ce fait nous avons constitué un groupe de 7 étudiantes et décidé d'intervenir dans le milieu carcéral auprès de détenus ; ayant en commun la volonté de découvrir ce milieu. Notre choix s'est arrêté sur la maison d'arrêt de Tours, qui se situe 20 rue Henri Martin 37000 Tours. Elle accueille des hommes mineurs et majeurs incarcérés pour une courte peine ou en attente de jugement.

En vu de leur situation, nous avons pensé qu'il serait intéressant de travailler sur le thème du voyage. Il s'agit d'un thème vaste, riche qui permet à chacun de s'y retrouver. Il peut être exploité de plusieurs manières, sous de multiples supports. Le voyage, c'est quelque chose de propre à chacun, il peut être vu sous différents angles, celui de l'expérience ou de l'imaginaire.

I) FAISABILITE DU PROJET :

Après avoir contacté la Maison d'arrêt où la directrice n'était pas disponible, nous prenons contacte avec le coordinateur culturel de la prison de Tours, Michael BOUDMER. Avec celui-ci nous avons eu plusieurs entretiens afin d'obtenir les informations nécessaire à la réalisation du projet.

N'ayant pas de connaissances préalables sur les consignes à respecter à la Maison d'arrêt, nous pensons tout d'abord élaborer le projet en fonction des entretiens réalisés avec Michaël BOUDMER. Après avoir pris en compte le temps limité qui nous était donné, nous décidons de

rédiger un pré-projet, avec l'aide de notre tuteur, Raphaël PONNEAU, en laissant une place à de futures modifications.

Le rendez vous avec Michaël BOUDMER a été décisif. Il nous conforte dans notre idée de départ puisque les modifications apportées au pré-projet n'ont été relative qu'au nombre limité d'interventions et aux réglementations concernant le matériel.

Notre projet définitif prend en compte la limite budgétaire de 200 euros accordée par l'IUT et ne nécessite pas de demande de subvention supplémentaire.

II) OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

- Rendre acteur les détenus
- Valorisation du public
- Offrir la possibilité à chacun de trouver un moyen d'expression
- Sortir les détenus de leur quotidien
- Création d'une réflexion sur le réel et l'imaginaire
- Travail sur l'estime de soi par une mise en confiance
- Favorisation de la détente, du plaisir et du partage

III) LES OBJECTIFS OPERATIONNELS:

- Participation régulière des détenus
- Mise en valeurs de leurs productions
- Accompagnement personnalisé
- Favoriser la prise de décision
- Prise en compte des idées de chacun
- Proposer de multiples moyens d'expression
- Recherches et échanges autour du thème du voyage spirituel et/ou physique
- Permettre l'aisance à l'oral face à un public

IV) DEROULEMENT DES ACTIONS:

L'animation se déroule autour de deux ateliers parallèles portant sur le thème du voyage.

L'un a pour objet l'expression manuelle l'autre portant sur l'expression écrite et le théâtre.

Chaque atelier se déroule sur 8 séances. Ils accueillent tout deux un groupe de 6 détenus sur 4 séances, puis intervertissent les groupes.

i. Expression artistique :

La première séance s'axe sur un travail collectif autour d'une toile composée de divers matériaux. Puis la seconde reprend le principe de la première séance à travers des créations individuelles.

Lors de la troisième séance nous changeons d'outil : travail de la terre (mise en forme de sculpture). La dernière séance est consacrée à la décoration et à la mise en couleur des créations de l'atelier précédent.

ii. Expression corporelle:

La première séance porte sur une entrée en matière autour du conte et du jeu de rôle.

Puis la deuxième et la troisième sont centrées sur des pratiques théâtrales et sur des ateliers d'écriture afin d'aboutir à un texte. Il a pour but d'être l'objet d'une préparation à l'oral lors de la dernière séance.

A chaque début de séance est mené un moment de détente ayant pour but de marquer une transition entre leur quotidien et les activités.

V) FINALITÉ DU PROJET :

Nous souhaitons que le projet aboutisse à un temps fort qui se déroule sur un après-midi, dans la salle d'animation de la maison d'arrêt. Cette événement a pour but l'exposition des travaux réalisés par les détenus.

Chaque détenu qui le souhaite pourra expliquer le déroulement des séances passées à nos côtés et présenter son œuvre ou celle d'un autre détenu.

Cette exposition sera accompagnée d'un banquet festif où la convivialité et l'échange seront les bienvenus. A cette occasion, des invitations seront envoyées à plusieurs professionnels du milieu.

La liste des invités se compose de Michael BOUDMER (intervenant avec la FOL), le directeur du SPIP, la directrice de la maison d'arrêt, M. PAPILLON membre de la compagnie CANO LOPEZ, l'animatrice de la petite maison ainsi que trois professeurs de notre IUT.

La journée se déroulera en trois parties. Dans un premier temps, chacun profitera d'un moment pour regarder les œuvres exposées. Dans un second temps, la parole sera laissée aux détenus qui souhaitent s'exprimer. Des échanges et des questions pourrons avoir lieu à cette occasion.

Un banquet festif viendra clôturer cette journée durant laquelle les maitres mots seront : « partage », « échange » et « convivialité ».